



Évreux, le 16/10/19

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Déviation Sud-Ouest d'Evreux : ouverture à la circulation de la bretelle sud d'Arnières-sur-Iton à partir du 8 novembre 2019

La bretelle sud d'Arnières-sur-Iton est un tronçon routier construit par l'État dans le cadre de l'aménagement d'ensemble de la déviation sud-ouest d'Evreux.

Sans attendre la reprise des travaux de la déviation, l'ouverture de ce tronçon doit permettre de faciliter les conditions de circulation au sud-ouest d'Evreux en fluidifiant et sécurisant le trafic entre la rue Politzer, le chemin Potier et Arnières-sur-Iton. Cette ouverture à la circulation permet par la même occasion de supprimer l'intersection actuelle entre le chemin Potier et la RD55 qui présente des difficultés.

Par ailleurs, le maître d'ouvrage prévoit le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation environnementale au printemps 2020, après actualisation de l'étude d'impact, en vue d'une poursuite des travaux d'aménagement de la déviation à partir de 2021.

Dans l'attente, le Préfet de l'Eure a également signé le 11 octobre 2019 un arrêté préfectoral visant à mettre en œuvre des mesures conservatoires pour assurer la sécurité publique et préserver l'environnement.

Pour mémoire : suite à l'annulation fin février 2019 de l'arrêté préfectoral loi sur l'eau relatif à la réalisation de la déviation Sud-Ouest d'Evreux, les travaux ont été suspendus par arrêté préfectoral du 8 mars 2019. Le dossier de demande d'une nouvelle autorisation est actuellement en cours d'élaboration par la DREAL, permettant par suite la relance des procédures administratives auprès de l'autorité administrative et de l'autorité environnementale et de l'enquête publique.

#### CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : [pref-communication@eure.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure.gouv.fr)



@prefet.eure



@Prefet27



[www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)